

SEQUENCE N°2

Emile Zola, *J'accuse !*, 13 janvier 1898.
Objet d'étude : La question de l'homme
dans les genres de l'argumentation.

Séance n°1 : Contexte historique de l'affaire Dreyfus.

1) L'affaire : les repères chronologiques.

Document n°1. *L'Histoire*, « Repères chronologiques », n°217, Janvier 1998, p. 70.

2) L'affaire : les personnalités engagées.



Source : <http://images.math.cnrs.fr/Des-mathematiciens-dans-l-affaire.html>

Document n°2. *L'Histoire*, « Portraits », n°217, Janvier 1998, p. 72.

- Identifiez les personnes directement impliquées dans l'affaire.
- Définissez les termes « *Dreyfusards* » et « *Antidreyfusards* ».

3) La dégradation du capitaine Dreyfus.

Document iconographique n°3 : La dégradation militaire de Dreyfus vue par Lionel Royer, 1894.

Séance n°2 : L'affaire Dreyfus, en images : L'engagement des cinéastes.

1. Dreyfus au cinéma, aujourd'hui ?

a) Document n°4 : Vincent Duclert, « Alfred Dreyfus, le premier des « lanceurs d'alerte » », *Le Monde*, 11 juillet 2014.

Alfred Dreyfus, Le premier des « lanceurs d'alerte »

Le Monde.fr | 11.07.2014 à 15h48 ● Mis à jour le 11.07.2014 à 15h50 | Par Vincent Duclert (Historien)

La lecture de l'entretien accordé au Monde par Roman Polanski et le scénariste Robert Harris (*Le Monde* du 5 juillet 2014, supplément "Culture et idées") rend perplexe sur leur projet de film consacré à l'affaire Dreyfus. Entendons-nous bien d'emblée : l'historien ne prétend à aucun contrôle de véracité historique sur les créations qui prennent l'histoire comme prétexte ou référence. De grandes œuvres cinématographiques ont même permis d'entrer dans une nouvelle compréhension des événements historiques, souvent en s'éloignant du récit historique conventionnel.

Ce qu'il est néanmoins permis d'attendre d'un cinéaste travaillant sur la matière historique est qu'il s'approprie l'événement sur la base d'une documentation de qualité. Or, les réponses de Roman Polanski à Nicolas Weill révèlent un point de départ bien peu assuré pour un projet si ambitieux consacré à un événement majeur de l'histoire contemporaine. Passons qu'il ignore que la dégradation du capitaine Dreyfus se fut déroulée à l'École militaire et non aux Invalides comme il l'affirme. Mais l'évocation d'un Dreyfus "pas très intéressant... pas particulièrement séduisant ni sympathique, même pour les gens qui le soutenaient" répète une légende éculée, forgée par des dreyfusards qui ont pu reprocher au déporté de l'île du Diable l'acceptation de la grâce en septembre 1899 à l'issue de sa seconde condamnation au procès de Rennes : ils n'avaient du reste pas compris que la libération à laquelle il accédait allait lui permettre de gagner la solennelle bataille de la réhabilitation en 1906.

STÉRÉOTYPES MENSONGERS

Il y a longtemps que les historiens ont fait un sort à ces stéréotypes mensongers accablant le capitaine Dreyfus, de Pierre Vidal-Naquet préfaçant son *Journal de l'île du Diable* (La Découverte, 1994) à Philippe Oriol éditant ses *Carnets du combat pour la réhabilitation* (Calmann-Lévy, 1998). Evidemment, il faut chercher et lire, et ne pas s'en tenir à des vues de l'esprit qui empêchent d'accéder à la profondeur et à l'universalité d'un événement comme l'Affaire. Reconnaître à des hommes ou des femmes broyés par des systèmes d'oppression et de torture une capacité de résistance et même d'héroïsme est un enjeu historiographique que les chercheurs sont aujourd'hui capables de documenter et que les artistes savent souvent saisir.

Ce problème des lacunes documentaires rebondit quand Roman Polanski évoque son sujet, le lieutenant-colonel

Picquart. Rappelons à cet égard que le scénariste Robert Harris n'est pas le premier à s'y intéresser et qu'il existe, du grand juriste Christian Vigouroux, une biographie très complète paru en 2008 (Daloz). Une connaissance précise de celui qui sera au centre du film que projette Polanski montre que sa vocation de "lanceur d'alerte" (*whistleblower*) n'est ni immédiate ni tranchée. Celle-ci doit affronter de fortes hésitations qui conduisent d'abord Picquart à interdire absolument à son avocat Louis Leblois de rien révéler de sa découverte de l'innocence de Dreyfus, de la culpabilité du commandant Esterhazy et de l'existence d'un pacte criminel au sein de l'Etat-major. Cette décision de repli, mue par un motif très compréhensible de protection de lui-même avant toute autre considération, fera perdre un temps très précieux aux premiers dreyfusards (comme Mathieu Dreyfus, Bernard Lazare, Lucien Herr ou Auguste Scheurer-Kestner) dans leur lutte pour la reconnaissance de la vérité.

Les œuvres esthétiques sur l'histoire en montrent souvent les complexités, mieux que beaucoup de productions d'historiens. Aussi pouvons-nous regretter qu'il faille, pour Roman Polanski allant sur l'Affaire, assombrir Dreyfus pour mettre Picquart dans la lumière. Une approche plus méthodique de l'événement, préalable au scénario, montrerait qu'ils sont tous deux de la même trempe, qu'ils agissent de concert dans leur genre, et qu'en matière de lanceur d'alerte, dès ses premiers interrogatoires dans la prison du Cherche-Midi, ses premières lettres à son frère et la mise en sécurité des documents établissant son innocence, Dreyfus a quelque chose aussi du "whistleblower". Dans sa couverture du sujet, *Le Monde* a montré par l'article de Nicolas Weill que "Dreyfus, un personnage" a longtemps relevé du tabou.

Faut-il l'y replonger aujourd'hui ?

Vincent Duclert, historien, Ecole des hautes études en sciences sociales (CESPRA). Il est l'auteur d'*Alfred Dreyfus. L'honneur d'un patriote*, Fayard, 2006.

Vincent Duclert (Historien)

Questions :

1. Pourquoi Vincent Duclert est-il en colère ?
2. Quelles responsabilités les cinéastes portent-ils dès qu'il est question d'histoire ? Pourquoi ?

b) **Document n°5** : Dépêche AFP, « Polanski prépare un film sur l'affaire Dreyfus », *Libération*, 25 octobre 2013.



Roman Polanski le 23 janvier 2011 à Paris. (Photo Miguel Medina. AFP)

Polanski prépare un film sur l'affaire Dreyfus

Alors que ce long-métrage en est encore au stade de l'écriture, le réalisateur dresse à demi-mot un parallèle entre son histoire et celle de l'officier juif accusé à tort au XIXe siècle.

Le réalisateur Roman Polanski prépare un film sur l'Affaire Dreyfus, a-t-il déclaré jeudi sur RTL, soulignant « l'insistance avec laquelle les médias, l'armée », n'avaient pas voulu « admettre leur erreur », en écho à sa propre histoire.

Conflit majeur de la Troisième République, l'Affaire Dreyfus a profondément divisé la société française autour de l'accusation de trahison faite au capitaine Alfred Dreyfus, Français d'origine alsacienne et de confession juive, et finalement innocenté. « Il y a un aspect qui est extrêmement intéressant pour moi, c'est l'insistance avec laquelle les médias, comme l'armée à l'époque ou comme n'importe quelle institution d'Etat, ne veulent pas admettre une erreur », dit Roman Polanski.

« Dans mon expérience, je sais que, très souvent, (lorsque) un journal, un magazine fait une erreur à mon sujet ou écrit des mensonges, si je réagis, ils ont la dernière parole, ils n'admettront jamais qu'ils se sont trompés. Comme l'armée à l'époque », dit-il.

En 1977, en Californie, le réalisateur alors âgé de 43 ans avait été poursuivi pour avoir violé la jeune Samantha Geimer, âgée de 13 ans. Après 42 jours de prison, puis sa libération sous caution, le cinéaste franco-polonais, qui avait plaidé coupable de « rapports sexuels illégaux », s'était enfui des Etats-Unis avant le prononcé du verdict, craignant d'être lourdement condamné. Rattrapé par l'affaire en 2009, Polanski avait été arrêté en Suisse sur la base d'un mandat international américain, puis assigné à résidence avant d'être libéré par les autorités suisses.

Le projet de long-métrage sur l’Affaire Dreyfus est actuellement en cours d’écriture. Présenté au dernier Festival de Cannes, le prochain film de Roman Polanski *La vénus à la fourrure* doit sortir sur les écrans français le 13 novembre.

Questions :

1. Que pensez-vous de cet article ?
2. Dans quelle mesure votre perception du film est-elle faussée ?

2. Dreyfus au cinéma, hier ? L’engagement de Méliès (1899).

Séance n°3 : L’engagement de Zola dans l’affaire Dreyfus.

1. Présentation de la naissance de l’affaire Zola :
Document n°6. Journal de France 2, 11 janv. 1998
Images d'archive INA :
<http://www.ina.fr/video/CAB98001431/j-accuse-video.html>

Extrait du film d’Yves BOISSET intitulé "L’affaire DREYFUS". - Interview Alain PAGES (auteur "13 janvier 1898, J’accuse... !") explique que ZOLA a écrit cet article au nom de sa conscience littéraire. - Interview Jean-Denis BREDIN, de l’Académie française, explique que ZOLA veut un véritable procès. - Suite interview J-D BREDIN sur l’engagement collectif des intellectuels qui est né de l’engagement d’un écrivain solitaire.

2. Fiction : La prise de conscience de Zola :
Document n°7. Stellio Lorenzi et Armand Lanoux, *Emile Zola ou la conscience humaine*, 1978. Jean Topart - *J'accuse* - 04/05/1978.

Stellio Lorenzi et Armand Lanoux se sont attachés, dans ce téléfilm en 4 épisodes (1978) adapté du livre d’Armand Lanoux, à faire le portrait d’Emile Zola et le tableau de la société française de la fin du XIXe siècle à travers l’engagement de l’écrivain - à l’aube de sa vie - dans l’affaire Dreyfus.

3. Zola et Voltaire¹, deux artistes engagés : De l’affaire Calas à l’affaire Dreyfus.



¹ Quentin de La Tour, *Portrait de Voltaire*, 1736.

a) Présentation de l’affaire :

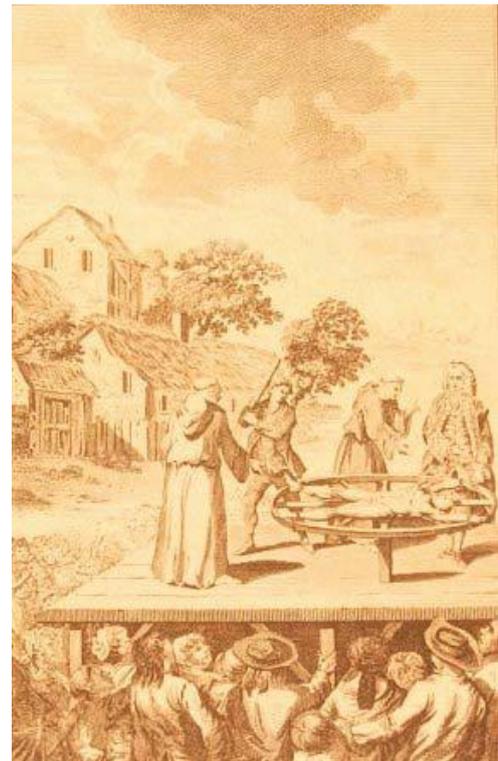
Document n°8. En guise d’introduction : Lecture d’images : Emission *La caméra explore le temps*, « L’affaire Calas », Lorenzi, Castelot et Alain Decaux, 12 janvier 1963 (Saison 1, Episode 26). Etude de la séquence d’ouverture du téléfilm.



Question d’ensemble : Identifiez les éléments qui montrent que Calas est condamné avant d’avoir été jugé et qu’il est la victime de l’intolérance des hommes de son temps.

b) L’engagement de Voltaire :

Document n°9. Voltaire, *Traité sur la tolérance*, chapitre I, depuis « *Il paraissait impossible* » jusqu’à « *grâce au fils* », 1763.



Détail de la gravure anglaise représentant l’exécution de Calas, Toulouse, musée Paul-Dupuy.

Séance n°4 : L'engagement de l'intellectuel, en question.

Document n°10. Emile Zola, Préface, *La vérité en marche*, 1901.

Je crois nécessaire de recueillir, dans ce volume, les quelques articles que j'ai publiés sur l'affaire Dreyfus, pendant une période de trois ans, de décembre 1897 à décembre 1900, au fur et à mesure que les événements se sont déroulés. Lorsqu'un écrivain a porté des jugements et pris des responsabilités, dans une affaire de cette gravité et de cette ampleur, le strict devoir est pour lui de mettre sous les yeux du public l'ensemble de son rôle, les documents authentiques, sur lesquels il sera permis seulement de le juger. Et, si justice ne lui est pas rendue aujourd'hui, il pourra dès lors attendre en paix, demain aura tout le dossier qui devra suffire à faire la vérité un jour.

Cependant, je ne me suis pas hâté de publier ce volume. D'abord, je voulais que le dossier fût complet, qu'une période bien nette de l'Affaire se trouvât terminée; et il m'a donc fallu attendre que la loi d'amnistie vint clore cette période, en guise de dénouement tout au moins temporaire. Ensuite, il me répugnait beaucoup qu'on pût me croire avide d'une publicité ou d'un gain quelconque, dans une question de lutte sociale, où l'homme de lettres, l'homme de métier tenait absolument à ne toucher aucun droit. J'ai refusé toutes les offres, je n'ai écrit ni romans ni drames, et peut-être voudra-t-on bien ne pas m'accuser d'avoir battu monnaie avec cette histoire si poignante, dont l'humanité entière a été bouleversée.

Pour plus tard, mon intention est d'utiliser, en deux œuvres, les notes que j'ai prises. Je voudrais, sous le titre: « Impressions d'audiences », conter mes procès, dire toutes les monstrueuses choses et les étranges figures qui ont défilé devant moi, à Paris et à Versailles. Et je voudrais, sous le titre: « Pages d'exil », conter mes onze mois d'Angleterre, les échos tragiques qui retentissaient en moi, à chaque dépêche désastreuse de France, tout ce qui s'évoquait loin de la patrie, les faits et les personnages, dans la complète solitude où je m'étais muré. Mais ce sont des désirs, des projets simplement, et il est bien possible que ni les circonstances ni la vie ne me permettent de les réaliser.

D'ailleurs, ce ne serait pas là une histoire de l'affaire Dreyfus, car ma conviction est que cette histoire ne saurait être écrite aujourd'hui, parmi les passions actuelles, sans les documents qui nous manquent encore. Il y faudra du recul, il y faudra surtout l'étude désintéressée des pièces dont l'immense dossier se prépare. Et je voudrais uniquement apporter ma contribution à ce dossier, laisser mon témoignage, dire ce que j'ai su, ce que j'ai vu et entendu, dans le coin de l'Affaire où j'ai agi.

En attendant, je me contente donc de réunir dans ce volume les articles déjà publiés. Je n'en ai naturellement pas changé un mot, les laissant avec leurs répétitions, avec leur forme dure et lâchée de pages écrites à la volée souvent, en une heure de fièvre. J'ai cru seulement devoir

Questions : Quels problèmes l'engagement d'un artiste pose-t-il ?

Séance n°5 : Lecture analytique n°1 : Zola, Lettre à M. F. Faure, depuis le début jusqu'à « premier magistrat du pays ? ».

Préparation de la lecture analytique : Le contexte de publication de ce texte :

Document n°11. Emile Zola, Examen de la lettre à Felix Faure, *La vérité en marche*, 1901.

Ces pages ont paru dans l'*Aurore*, le 13 janvier 1898.

Ce qu'on ignore, c'est qu'elles furent d'abord imprimées en une brochure, comme les deux lettres précédentes. Au moment de mettre cette brochure en vente, la pensée me vint de donner à ma lettre une publicité plus large, plus retentissante, en la publiant dans un journal. L'*Aurore* avait déjà pris parti, avec une indépendance, un courage admirables, et je m'adressai naturellement à elle. Depuis ce jour, ce journal est devenu pour moi l'asile, la tribune de liberté et de vérité, où j'ai pu tout dire. J'en ai gardé au directeur, M. Ernest Vaughan, une grande reconnaissance. — Après la vente de l'*Aurore* à trois cent mille exemplaires, et les poursuites judiciaires qui suivirent, la brochure resta même en magasin. D'ailleurs, au lendemain de l'acte que j'avais résolu et accompli, je croyais devoir garder le silence, dans l'attente de mon procès et des conséquences que j'en espérais.

I. Etude des caractéristiques formelles de la **lettre ouverte**².

Quel est l'intérêt d'adopter une telle forme ? N'oubliez pas qu'il s'agit d'une lettre publiée dans un journal...

1. Les caractéristiques formelles de la **lettre**.

L'épistolaire : genre littéraire fondé sur la lettre ou sur la correspondance.

a) L'expéditeur et le destinataire.

b) Le protocole d'écriture de la lettre.

2. Les caractéristiques de la **lettre ouverte**.

II. La **stratégie argumentative** de Zola.

1. Etude de la structure d'ensemble du texte : une lettre bien construite. Art de **CONVAINCRE**.

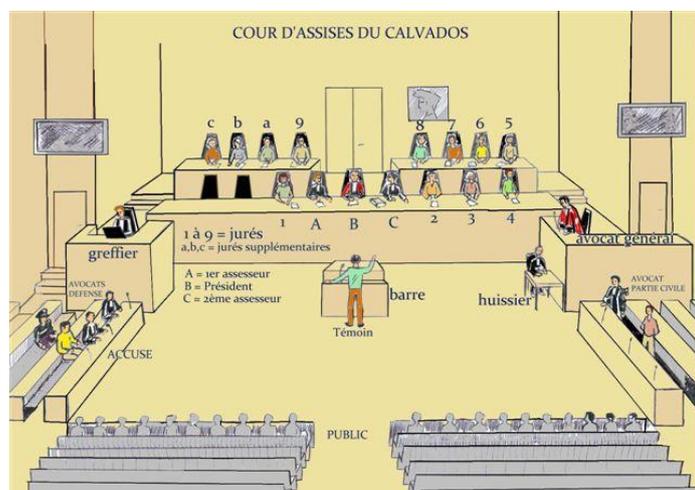
2. Eloge ambigu de Félix Faure. Etude de la relation que Zola entretient avec Félix Faure. Art de **PERSUADER**.

3. L'engagement personnel de l'écrivain et la passion qui anime Zola : Art de **PERSUADER**.

² **Lettre ouverte** : lettre (plus ou moins longue : elle peut avoir les dimensions d'un livre) adressée à une ou plusieurs personnes et destinée à être publiée et lue par un large public. Lettres ouvertes sont plus des « lettres sur » que des « lettres à ». C'est en effet le débat qu'elles instaurent qui est au premier plan. Elles se prêtent bien aux prises de position polémiques. Elles peuvent adopter divers registres (ironique, humoristique, lyrique).



Séance n°6 : L'affaire Dreyfus : la recreation d'un procès d'assises.



Procès Dreyfus ! Aux mots, citoyens !

a. **LE DISCOURS DE L'AVOCAT** : « *J'accuse* » est un **plaidoyer** en faveur de Dreyfus. (Groupe 1) **DREYFUS EST INNOCENT !**

Plaidoyer : Discours ou écrit en faveur de quelqu'un, d'une idée, etc., ou qui combat une doctrine, une institution. [*Dictionnaire Larousse*, Septembre 2013]



Paul Renouard. *Recueil de gravures : L'Affaire Dreyfus*. 1898. Eaux-fortes, 49,8x34cm. © Ordre des avocats de Paris

Émile Zola comparait en cour d'assises en février 1898 pour avoir prétendument diffamé l'armée dans son célèbre « *J'accuse !* », où il prend fait et cause pour Dreyfus. L'un de ses défenseurs, Labori, retient l'attention par sa combativité. L'artiste a représenté différentes attitudes de l'avocat qui mettent en valeur sa gestuelle, notamment ses effets de manche.

b. **LE DISCOURS DU PROCUREUR** : **DREYFUS EST COUPABLE !** (Groupe 2)

Réquisitoire : Discours ou écrit en faveur de quelqu'un, d'une idée, etc., ou qui combat une doctrine, une institution. [*Dictionnaire Larousse*, Septembre 2013]



c. **LE DISCOURS DU JUGE** : Dreyfus est innocent ou coupable ? (Groupe 3)



Consignes :

- **ETAPE 1** : Recherchez des **arguments** ;
- **ETAPE 2** : Relevez des **exemples** dans le texte de référence. Vous veillerez à faire allusion à toutes les parties de l'œuvre ;
- **ETAPE 3** : Vous présenterez votre travail à l'oral : soyez **persuasifs** et/ou **convaincants** !

Séance n°7 : Lecture analytique n°2 : Emile ZOLA, *Lettre à M. F. Faure*, depuis « Ah ! Le néant de cet acte d'accusation » jusqu'à « déshonore notre époque » (pp. 2-3), 13 janvier 1898.

Questions :

1. Relevez les connecteurs logiques qui organisent ce passage.
2. Quelles accusations Zola récapitule-t-il et réfute-t-il successivement ? Avec quels arguments ?
3. Par quels procédés formels (syntaxe, figures de style, indices de jugement) Zola discrédite-t-il les accusations portées contre Dreyfus ?
4. Quels indices (énonciatifs, syntaxiques, lexicaux) suggèrent l'engagement personnel et la passion de Zola ?

Séance n°8 : Lecture analytique n°3 : Emile ZOLA, *Lettre à M. F. Faure*, depuis « Mais cette lettre est longue » jusqu'à la fin, 13 janvier 1898.

INITIATION AU COMMENTAIRE DE TEXTE :

Par groupes de 2 élèves, élaborer le plan détaillé de l'un des § argumentatifs proposés.
N'oubliez pas de faire allusion, au début de votre §, à la thèse que vous désirez développer !

Relisez bien le cours consacré à la construction d'un § argumentatif de commentaire !

I. La contestation d'une décision de justice au nom de valeurs universelles. **[Thèse de grande partie I]**

- 1) Thèse du texte. **[Idée directrice du §1]**
- 2) Première partie du texte : Zola résume ses principales accusations. **[Idée directrice du §2]**
- 3) Deuxième partie : Zola exprime les valeurs qui sous-tendent son réquisitoire. **[Idée directrice du §3]**

II. Un morceau d'éloquence polémique. **[Thèse de grande partie II]**

- 1) Le ton catégorique du texte et le rythme vigoureux du texte. **[Idée directrice du §1]**
- 2) Le style emphatique, utilisant l'hyperbole souvent combinée avec la métaphore. **[Idée directrice du §2]**
- 3) Le recours au registre polémique. **[Idée directrice du §3]**

Séance n°9 : L'engagement du lecteur en question ?

Document n°12. Emile ZOLA, *Lettre à la jeunesse, La vérité en marche*, 1901.

Question :

Comment Zola s'y prend-il pour attirer l'attention de la jeunesse ?

Travail d'écriture :

L'histoire de France est fréquemment associée à des figures contestataires. Que pensez-vous de cette tradition dans laquelle s'inscrit Zola ?

Consignes :

- Vous rédigerez un seul et unique § ;
- Vous défendrez votre point de vue à l'aide de deux exemples distincts.

Remarque : Vous ne serez pas évalués sur l'opinion que vous défendrez mais sur la qualité de votre argumentation.

PLAN DÉTAILLÉ DE VOTRE §

Où allez-vous, jeunes gens, où allez-vous, étudiants, qui courez en bandes par les rues, manifestant au nom de vos colères et de vos enthousiasmes, éprouvant l'impérieux besoin de jeter publiquement le cri de vos consciences indignées?

Allez-vous protester contre quelque abus du pouvoir, a-t-on offensé le besoin de vérité et d'équité, brûlant encore dans vos âmes neuves, ignorantes des accommodements politiques et des lâchetés quotidiennes de la vie?

Allez-vous redresser un tort social, mettre la protestation de votre vibrante jeunesse, dans la balance inégale, où sont si faussement pesés le sort des heureux et celui des déshérités de ce monde?

Allez-vous, pour affirmer la tolérance, l'indépendance de la race humaine, siffler quelque sectaire de l'intelligence, à la cervelle étroite, qui aura voulu ramener vos esprits libérés à l'erreur ancienne, en proclamant la banqueroute de la science?

Allez-vous crier, sous la fenêtre de quelque personnage fuyant et hypocrite, votre foi invincible en l'avenir, en ce siècle prochain que vous apportez et qui doit réaliser la paix du monde, au nom de la justice et de l'amour?

— Non, non! nous allons huer un homme, un vieillard, qui, après une longue vie de travail et de loyauté, s'est imaginé qu'il pouvait impunément soutenir une cause généreuse, vouloir que la lumière se fit et qu'une erreur fût réparée, pour l'honneur même de la patrie française!

Ah! quand j'étais jeune moi-même, j'en ai vu, le Quartier latin, tout frémissant des fières passions de la jeunesse, l'amour de la liberté, la haine de la force brutale, qui écrase les cerveaux et comprime les âmes. Je l'ai vu, sous l'Empire, faisant son œuvre brave d'opposition, injuste même parfois, mais toujours dans un excès de libre émancipation humaine. Il sifflait les auteurs agréables aux Tuileries, il malmenait les professeurs dont l'enseignement lui semblait louche, il se levait contre quiconque se montrait pour les ténèbres et pour la tyrannie. En lui brûlait le foyer sacré de la belle folie des vingt ans, lorsque toutes les espérances sont des réalités, et que demain apparaît comme le sûr triomphe de la Cité parfaite.

Et, si l'on remontait plus haut, dans cette histoire des passions nobles, qui ont soulevé la jeunesse des écoles, toujours on la verrait s'indigner sous l'injustice, frémir et se lever pour les humbles, les abandonnés, les persécutés, contre les féroces et les puissants. Elle a manifesté en faveur des peuples opprimés, elle a été pour la Pologne, pour la Grèce, elle a pris la défense de tous ceux qui souffraient, qui agonisaient sous la brutalité d'une foule ou d'un despote. Quand on disait que le Quartier latin s'embrasait, on pouvait être certain qu'il y avait derrière quelque flambée de juvénile justice, insoucieuse des ména-

Séance n°10 : La rhétorique de J'Accuse.

Document n°13. « La rhétorique de J'accuse », *Spectacles de la parole*, sous la direction d'Hélène Millot et Corinne Saminadayar-Perrin, Saint-Etienne, Éditions des Cahiers intempestifs, coll. « Lieux littéraires / 5 »,

2003, pp. 135-146. Disponible sur: <http://www.item.ens.fr/index.php?id=187352>.

Quelle analyse rhétorique est-il possible de faire ? Bien des aspects mériteraient d'être creusés : la construction de l'argumentation, les modèles narratifs qui fondent le développement...⁴ Il faut souligner, évidemment, la valeur conative de « J'accuse ». Le texte adopte la forme d'une « Lettre ouverte » au Président de la République (genre scriptural fréquemment utilisé dans l'écriture journalistique de l'époque) et se conclut par un réquisitoire d'une grande violence, où les plus grands responsables de la nation, et notamment les chefs militaires, sont mis en accusation. Ce qui apparaît, c'est un long récit informatif et analytique, dont l'encadrement (liminaire et conclusif) se détache du reste et retient l'attention, parce qu'il est scandaleux : fausse « captatio benevolentiae³ » de l'exorde⁴ au Président de la République ; litanie des accusations, dans la péroraison. « J'accuse » est un texte fragmenté, dont la force et l'efficacité viennent de ce qu'il produit un double effet, possède deux fonctions : une fonction informative, à l'attention de ceux qui veulent essayer de comprendre le mécanisme complexe de l'affaire Dreyfus ; une fonction pragmatique, tournée vers ceux qui souhaitent réagir directement à l'événement et y participer.

Emile ZOLA et le spectacle de la parole.

MISE EN SCENE DE LA PAROLE	EXEMPLES
Construction de l'argumentation.	
Lettre ouverte : Valeur conative de J'accuse.	
Long récit informatif et analytique.	
J'accuse est « scandaleux » : « J'accuse » est un texte polémique ⁵ .	
La fonction pragmatique de « J'accuse ».	

Séance n°11 : Table ronde : Qui a le pouvoir ?

³ **La captatio benevolentiae** — du latin « le fait d'attirer la bienveillance » (sous-entendu de l'auditoire) — est une technique oratoire qui permet d'attirer l'attention de son interlocuteur.

⁴ **L'exorde** — du latin *exordium*, commencement, — est, en rhétorique, la première des cinq parties canoniques du discours.

⁵ **Polémique** : Débat plus ou moins violent, vif et agressif, le plus souvent par écrit : Une polémique politique qui s'envenime. [*Dictionnaire Larousse*, Septembre 2013]